

## Patrimoine : des inégalités démultipliées

19 décembre 2019



Le patrimoine [1] est réparti de façon beaucoup plus inégale que les revenus. Les 10 % les plus fortunés détiennent près de la moitié du patrimoine selon l'Insee (données 2018). Tout en bas, on a tout simplement rien ou pas grand-chose. Les 10 % les moins fortunés possèdent 0,1 % du total. La moitié des ménages la moins bien dotée ne détient que 8 % de l'ensemble.

Les 10 % du bas de l'échelle disposent au plus de 3 800 euros, la valeur d'une voiture d'occasion par exemple. En moyenne, leur patrimoine est de 800 euros. La moitié des ménages possèdent un patrimoine de moins de 163 000 euros, l'équivalent d'un minuscule studio à Paris ou de 40 m<sup>2</sup> dans un certain nombre de villes de province. En haut, les chiffres grimpent vite. Les 10 % les plus fortunés ont 600 000 euros au minimum et 1,3 million en moyenne. Les 5 % du haut de l'échelle, au moins 880 000 euros et le 1 %, au moins 1,9 million. On entre alors dans une autre dimension.

Attention tout de même. On raisonne tous âges confondus, or le patrimoine est le résultat d'accumulation de revenus et d'héritages qui arrivent rarement dans le jeune âge. Dans l'immense majorité des cas, les jeunes n'ont pas grand-chose : on devient rarement propriétaire avant 30 ans. Pour plus de précision, il faut des données sur la [fortune par âge](#).

Patrimoine brut. Lecture : les 10 % les plus fortunés des ménages disposent de 46 % du patrimoine brut total. L'endettement n'est pas pris en compte.  
Source : Insee – Données 2018 – © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

**Patrimoine : qui possède  
combien ?**  
Unité : euros

**Patrimoine brut**

Seuil des 10 % les moins fortunés	3 800
Seuil des 20 %	11 200
Seuil des 30 %	30 300
Seuil des 40 %	96 100
Seuil des 50 %	163 100
Seuil des 60 %	221 200

**Patrimoine : qui possède  
combien ?**  
Unité : euros

**Patrimoine brut**

Seuil des 70 %	289 600
Seuil des 80 %	392 500
Seuil des 90 %	607 700
Seuil des 95 %	878 900
Seuil des 99 %	1 914 600

Patrimoine brut (endettement non déduit) des ménages. Chaque seuil indique la limite de la tranche. Lecture : les 10 % les moins fortunés des ménages possèdent au plus 3 800 euros ; les 10 % les plus fortunés détiennent un patrimoine d'au moins 607 700 euros.

Source : Insee, enquête patrimoine – Données 2018 – © Observatoire des inégalités

## Comment évoluent les patrimoines

L'Insee a changé de méthode de comptabilisation des patrimoines en 2010. Résultat : les comparaisons de longue période sont devenues impossibles. Si l'on observe la période récente 2010-2018, on doit plutôt parler de stabilité des inégalités, stabilité relative toutefois : le patrimoine moyen des 10 % du bas n'a progressé que de 400 euros, de 1 400 à 1 800 euros, et celui des 10 % du haut a augmenté de 36 000 euros, de 1,24 millions à 1,28 millions d'euros. Ce n'est pas négligeable tout de même.

Les fortes progressions des hauts patrimoines des décennies précédentes se sont calmées. En particulier parce que les prix de l'immobilier n'augmentent plus autant qu'auparavant et que les taux d'intérêt ont beaucoup diminué et flirtent avec zéro. Ceci dit, les actifs boursiers sont en hausse depuis 2011. L'indice CAC 40 de la bourse de Paris (les 40 valeurs principales) a même doublé. Les conclusions auraient peut-être été différentes si l'on avait pu observer l'évolution de la fortune du 1 % le mieux doté.

## Évolution des patrimoines selon le niveau de fortune

Unité : euros

	1998	2004	2010*	2015	2018
10 % les moins fortunés	300	400	1 400	2 000	1 800
Entre les 10 % et les 20 %	2 100	2 100	4 700	7 800	7 200
Entre les 20 % et les 30 %	7 800	8 400	13 000	21 700	19 200
Entre les 30 % et les 40 %	24 900	30 800	42 300	61 300	58 800
Entre les 40 % et les 50 %	56 800	76 800	116 000	128 500	131 700
Entre les 50 % et les 60 %	83 200	116 800	179 000	186 500	192 400

# Évolution des patrimoines selon le niveau de fortune

Unité : euros

	1998	2004	2010*	2015	2018
Entre les 60 % et les 70 %	110 500	155 300	238 300	245 100	253 600
Entre les 70 % et les 80 %	145 900	204 900	309 600	319 100	335 900
Entre les 80 % et les 90 %	211 300	298 100	441 500	463 800	480 100
10 % les plus fortunés	552 700	755 400	1 243 000	1 254 000	1 279 000
Patrimoine moyen des 10 % les plus riches rapporté aux 10 % les moins riches	1 842	1 889	888	627	711

Patrimoine brut moyen. \* Rupture de série en 2010. Avertissement : le patrimoine détenu comprend les biens immobiliers, les actifs financiers ainsi que le patrimoine professionnel pour les indépendants. Il ne tient pas compte des dettes. Lecture : les 10 % les plus fortunés détiennent un patrimoine supérieur à 1 279 000 euros en 2018, ce qui représente 711 fois le patrimoine maximum des 10 % qui possèdent le moins.

Source : Insee - Enquêtes Patrimoine - © Observatoire des inégalités

## Le patrimoine, agent de reproduction des inégalités

Le patrimoine, c'est du revenu accumulé dans le temps. Les plus riches ont de quoi épargner chaque année, ce qui fait gonfler le pécule. Posséder son propre logement permet de ne pas payer de loyer. Avoir un capital plus important donne les moyens d'investir et de s'assurer des revenus en achetant des biens immobiliers, par exemple. Il permet d'accéder à certaines professions (commerçant, chef d'entreprise, notaire, pilote, etc.). Avec un très gros patrimoine, on peut devenir « influenceur » (acheter un média, se faire une image de généreux donateur ou de mécène de la culture. Cette fortune se transmet de génération en génération. C'est ainsi que les inégalités se reproduisent au fil de l'histoire. Les plus fortunés de notre pays sécurisent la vie de leurs descendants.

Photo / © mat75002 - Fotolia.com

[1] Les propriétés immobilières, le capital financier (comme les actions et obligations) et les actifs professionnels. Il s'agit de données brutes, les dettes ne sont pas déduites.

Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Revenus, patrimoine, pauvreté](#) >

Adresse de cet article : <https://www.m.inegalites.fr/Patrimoine-des-inegalites-demultipliees>